

**GAEC DE LA FONT**  
Messieurs GASSELING et M. GAILLARD  
La Font  
16240 VILLEFAGNAN

**Sous-Préfecture de Confolens**

Service ICPE  
1 Rue Antoine Babaud Lacroze  
16500 CONFOLENS

A VILLEFAGNAN,  
Le 15/09/2015

**Objet :**

Dossier Enregistrement  
Elevage porcin

Monsieur Le Préfet,

Nous sollicitons au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement l'autorisation de **réorganiser et agrandir** notre élevage porcin.

Celui-ci est localisé sur deux sites distants d'environ 350 m à « La Font » et « Vigne de L'âne » sur la commune de VILLEFAGNAN, il est désormais soumis à Enregistrement au titre des ICPE (*depuis la modification de la nomenclature en date du 27/12/2013*). Notre élevage est connu dans vos services par l'arrêté Préfectoral en date du 21/10/2002 pour : **172 truies et verrats, 900 porcelets et 1 360 porcs à l'engrais, soit 2 056 animaux équivalents porcs.**

Les reproducteurs sont logés dans deux bâtiments d'élevage (au Nord site de la Font), les porcelets et porcs à l'engrais sont élevés dans deux bâtiments au Sud (Site La Vigne de L'Ane).

Nous souhaiterions **réorganiser et rénover notre élevage porcin en rapatriant tous les reproducteurs à côté des bâtiments Post Sevrage et Engraissement** : bâtiments les plus au Sud mais aussi les plus éloignés du bourg.

La porcherie logeant les truies maternités est vétuste (30 ans), celle-ci sera donc désaffectée dans le cadre de ce projet, le bâtiment servira aux stockages de matériels.

Quant au bâtiment abritant les truies gestantes (160 places), cette porcherie sera réaménagée pour loger quelques porcs à l'engrais (375 animaux). Ce bâtiment situé à 95 m d'une habitation comptera après projet moins d'animaux équivalents porcs qu'aujourd'hui (160 truies, soit 480 animaux équivalents porcs → 375 animaux équivalents après projet).

■ **Le site de « La Font »** comptera après projet 375 porcs à l'engrais, et 12 cochettes en quarantaine il conservera également ses annexes de bâtiments d'élevage (*stockage de céréales et fabrique d'aliments à la ferme*).

■ **Le site de « Vigne de L'Ane »** regroupera tous les reproducteurs logés dans un nouveau bâtiment d'élevage, les porcelets et la grande majorité des porcs à l'engrais.

Ce projet permettra donc de :

- Restructurer et moderniser notre élevage dans sa globalité
- Désaffecter le bâtiment maternité vétuste proche de maisons d'habitations,
- Regrouper la majorité des animaux sur le site principal pour faciliter les conditions de travail,
- Améliorer les performances de reproduction, le confort des animaux, l'efficacité et la qualité de travail...

### Il se traduira par :

- ↳ la construction d'un nouveau bâtiment naissage (*sur le site isolé, le plus éloigné du bourg – « Vigne de l'Ane »*),
- ↳ le réaménagement du bâtiment existant logeant les truies pour accueillir des porcs à l'engrais (La Font).

Cette restructuration est essentielle pour permettre de mieux amortir les investissements et garantir une meilleure rentabilité économique de notre outil de production. Ce projet est également lié à l'installation récente de notre salarié au sein du GAEC.

**Ce projet n'implique pas d'augmentation de l'effectif des reproducteurs**, le nombre de truies restera inchangé après projet.

Il ne prévoit pas de construction de fosse extérieure. Les ouvrages de stockage existants et les préfosses associées au projet seront suffisamment dimensionnés pour permettre une durée de stockage très large de 15 mois.

L'implantation de cette construction sera réalisée aux distances réglementaires vis-à-vis des tiers, forage, ruisseaux et zone de loisirs...

**Après projet**, l'élevage porcin comptera :

- 173 truies et verrats
- 25 cochettes
- 750 places de porcelets
- 1 805 places de porcs à l'engrais

**Soit 2 499 animaux équivalents porcs** (+ 443 animaux équivalents porcs par rapport à la situation autorisée).

Concernant le plan d'épandage :

Le plan d'épandage présenté dans le dossier de 2009 **est peu modifié**. Le parcellaire déclaré au nom de M. Théo Gasseling est désormais exploité par le GAEC DE LA FONT.

Nous exploitons une SAU de 127 ha. Le lisier est épandu sur le parcellaire épandable en propre et celui de deux autres prêteurs de terre voisins. Un des prêteurs de terre : le GAEC DES FRAUDIÈRES qui mettait à disposition une faible surface (2.65 ha) ne fait plus parti du plan d'épandage.

**Le plan d'épandage** a été remis à jour dans le cadre de ce dossier, il intègre les légères évolutions de surfaces de nos deux prêteurs, ainsi que les modifications des numéros d'îlots associés au parcellaire.

Celui-ci est suffisamment dimensionné pour respecter l'équilibre de la fertilisation en azote et phosphore.

La conduite en bande reste également inchangée, ce projet implique une légère augmentation des effectifs produits/an (environ + 360 porcs/an) et donc de la production en éléments fertilisants (+ 1 137 kg d'azote).

La production actuelle est d'environ 4 400 porcs à l'engrais/an, elle sera après projet estimée à **4 760 porcs/an**.

Un permis de construire a été déposé en Mairie pour ce projet.

Vous trouverez ci-joint un dossier présentant :

- ↳ le descriptif de l'élevage porcin, avant et après projet,
- ↳ les plans du projet avec l'insertion paysagère,

Espérant une réponse favorable de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Les associés du GAEC DE LA FONT

M. GASSELING Jean-Jacques

M. GASSELING Valentin

M. GAILLARD Tanguy

**GAEC DE LA FONT**  
Messieurs GASSELING et M. GAILLARD  
*La Font*  
16240 VILLEFAGNAN

**Sous-Préfecture de Confolens**

Service ICPE  
1 Rue Antoine Babaud Lacroze  
16500 CONFOLENS

VILLEFAGNAN,  
Le 15/09/2015

**Objet : demande de dérogation  
pour un changement d'échelle  
de plan d'ensemble**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la demande d'Enregistrement au titre des Installations Classées pour un élevage de porcs, situé au lieu-dit « La Font » sur la commune de VILLEFAGNAN, un plan de masse à l'échelle 1/200<sup>ème</sup> doit être inséré à la demande (*Code de l'Environnement article R 515*).

Pour des raisons pratiques de format de présentation, ce plan a été réalisé à l'échelle 1/500<sup>ème</sup>.  
Nous vous saurions grés de bien vouloir accepter cette modification qui ne remet pas en cause les informations exposées sur ces plans.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de nos considérations.

Les associés du GAEC DE LA FONT

M. GASSELING Jean-Jacques

M. GASSELING Valentin

M. GAILLARD Tanguy

